



COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL Séance du Vendredi 27 Novembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni à huis clos, au Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Fraize, le **Vendredi 27 Novembre 2020 à 20 heures**, sous la Présidence de Madame Caroline LEROGNON, Maire de FRAIZE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

QUINANZONI Jean-Pierre – PERSON Damien – JACQUEL Felaniaina – BONAFOS Jean Pierre
PERROTEY Christelle – OLIVEIRA Fernando – FINANCE Jean-François – ANTOINE Martine –
MICLO Michaël – CUNY Annick – VINCENT Nicolas – GARGEMEL Sylvie – BERTONI Jean-
Marc – LAMBOLEZ Patricia – JOANNES Mathieu – FLEURENTIDIER François.

Excusés :

MOSER Gabrielle (pouvoir à Felaniaina JACQUEL) – ILUNGA Nancy (pouvoir à Felaniaina
JACQUEL) – MAIULLARI Claire (pouvoir à Caroline LEROGNON) – BARADEL Jean-Marie –
MARCHAL Virginie (pouvoir à François FLEURENTIDIER) – BALTHAZARD Eric.

A été nommée secrétaire : Martine ANTOINE

Le Conseil Municipal a voté les délibérations suivantes :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 septembre 2020 :
Le Conseil Municipal adopte le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 septembre dernier.
(Vote à l'unanimité)
- Tarifs de location des salles communales :
Le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs de location du Centre d'Animation Municipal et
de la salle polyvalente ainsi que les règlements respectifs à partir du 1er janvier 2021. (Vote à
l'unanimité)
- Tarifs de location des appartements et garages communaux :
Le Conseil Municipal fixe, à compter du 1er janvier 2021, la majoration mensuelle pour occupation
de logements dans les bâtiments communaux.
Nicolas VINCENT ne prend pas part au vote. (Vote à l'unanimité)
- Tarifs de location des terrains communaux :
Le Conseil Municipal fixe le montant des redevances pour la location des terrains communaux.
Matthieu JOANNES ne prend pas part au vote. (Vote à l'unanimité)
- Tarifs de restauration scolaire :
Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs des repas du restaurant scolaire fixés par
délibération du conseil municipal en date du 28 novembre 2017. (Vote à l'unanimité)
- Organisation du Temps Scolaire (OTS) :
Le Conseil Municipal décide de reconduire l'Organisation du Temps Scolaire actuellement en
vigueur pour une durée de 3 ans. (Vote à l'unanimité)

.../...

- Désignation de personnes pour composer la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Commissaires titulaires : ANTOINE Dominique, BERG Daniel, BERTONI Jean-Marc, BOUDRY Fabrice, CARGEMEL Sylvie, CUNY Annick, COLIN Gérard, DIDIERGEORGE François, FINANCE Claude, FREUND Thomas, MARCHAL Virginie, MICLO Michaël, MICLO Patrick, MICLO Serge.

Commissaires titulaires hors-commune : CLAUDEPIERRE Jean-Marie, VINCENT Romuald.

Commissaires suppléants : ANTOINE Gérard, CLAUDEPIERRE Roland, CLEUVENOT Michel, DEPARIS Dominique, DIDIERGEORGE Jean-Claude, DIDIERJEAN Patricia, FLEURENTIDIDER François, GRANDMANGE Éric, GAUDEL Félicie, LACAQUE Alain, MUNIER OLIVEIRA Sylvie, OLRÉY Jean-Paul, SERTELET Jean-Marc, VANHOVE Stéphane.

Commissaires suppléants hors-commune : LEJAL Gérard, SALVADOR Nicolas.
(Vote à l'unanimité)

- Convention Territoire Globale (CTG) :

Le Conseil Municipal s'engage dans la démarche d'action de la Convention Territoriale Globale (ex Contrat Enfance Jeunesse) pour aboutir à la signature d'une convention en 2021. (Vote à l'unanimité)

- Garantie d'emprunt accordée au Toit Vosgien :

Réitération de garantie de plusieurs prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations lors du développement de notre patrimoine situé à Fraize. (Vote à l'unanimité)

- Échange de terrain avec M. Jean-Noël JACQUOT :

Le Conseil Municipal précise que la parcelle AC 717 fait également partie de l'échange avec M. Jean-Noël JACQUOT. Cette précision avait été omise lors du conseil municipal du 28 août 2020. (Vote à l'unanimité)

- Reversement de subvention au Comité de Coopération Décentralisée :

Le Conseil Municipal décide de reverser la subvention reçue par la Préfecture de Région d'un montant de 10 000 € au Comité de Coopération Décentralisée. (Vote à l'unanimité)

- Décision Modificative du Budget Communal :

Le Conseil Municipal décide d'ajuster les crédits ouverts ou budgets communal et de procéder à la décision modificative n°2. (Vote à l'unanimité)

- Questions diverses : //

Fin de la séance à 20H33.

Fait à FRAIZE, le 30 novembre 2020



Le Maire,

Caroline LEROGNON